

ENNEVELIN

L'APIE est en ordre de marche

Créée mardi soir, l'Association pour la protection des intérêts des Ennevelinois (APIE) s'est dotée de statuts et d'un conseil d'administration.

Au terme de son assemblée constitutive (*notre édition du 7*), les statuts de l'APIE ont été approuvés à l'unanimité et un conseil d'administration a été constitué avec Régis Warocquier, président ; Anne Seillé, vice-présidente ; Didier Lefebvre, secrétaire ; Serge Bernard, son adjoint ; Jean-Noël Coesnon et Françoise Tytgat, trésorier et adjointe ; Gauthier Dumoulin, communication. Les autres membres sont Catherine Delaval, Christophe Hervieu, Gérard Maille et Jacques Selosse.

Rappelons que L'APIE a pour but de rassembler un maximum de personnes afin de lutter, à côté d'autres instances, contre l'extension des zones inondables, principe de précaution jugé démesuré, en s'informant, faisant des propositions et en souhaitant être associée à la mise en place du plan de protection contre le risque d'inondations. •